

# Avis de santé animale : Métapneumovirus aviaire (3 juillet 2024)

---

## Dans cette page

1. Situation actuelle
  2. Signes cliniques
  3. Diagnostic
  4. Traitement
  5. Prévention
  6. Renseignements supplémentaires
- 

## Situation actuelle

Le métapneumovirus aviaire n'est pas considéré comme une zoonose. Aucun problème pour la santé humaine ou la salubrité des aliments n'est relié à ce virus.

Le 7 mai 2024, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a confirmé la présence d'un sous-type B de métapneumovirus aviaire (aMPV) dans une exploitation commerciale de dindons de l'Ontario. Par la suite, en mai et en juin, des cas additionnels ont été confirmés concernant un sous-type B du aMPV dans 18 poulaillers de poulets à griller ou de poulets reproducteurs de type à griller, 4 troupeaux de pondeuses et 18 troupeaux de dindons dans 8 comtés du Sud-Ouest ontarien. Parmi ces exploitations, une est également touchée par un sous-type A. Il s'agit de la première occurrence d'un sous-type A ou B détectée au Canada. Ces deux sous-types semblent entraîner une maladie plus clinique, en fonction de l'espèce et de l'âge des oiseaux.

Le métapneumovirus aviaire (aMPV) fait partie de la famille des paramyxoviridae du genre *metapneumovirus* et possède 4 sous-types distincts nommés A, B, C, D, en fonction de la séquence de la glycoprotéine (G). Les noms communs de la maladie sont basés sur des signes cliniques, comme la rhinotrachéite de la dinde, le syndrome de la grosse tête des poulets chez les poulets à griller et le syndrome des chutes de ponte chez les poules pondeuses et les canards, même si le portrait clinique peut être plus complexe ou peut chevaucher entre différents types.

Les espèces sensibles comprennent les suivantes :

- les poulets

- les dindons
- les faisans
- les pintades
- les canards musqués

D'autres canards et oies domestiques, et possiblement les pigeons, sont considérés comme réfractaires à l'infection. Plusieurs espèces d'oiseaux sauvages sont des réservoirs naturels de ce virus, notamment les oiseaux aquatiques comme :

- les canards colverts
- les canards noirs
- les goélands et les mouettes
- les moineaux
- les dindons sauvages

Le sous-type C a été présent au Canada pendant plusieurs années sans problème important, même si le aMPV est fréquemment compliqué par des infections secondaires qui peuvent causer une mortalité élevée. En 2023, les sous-types A et B sont apparus aux États-Unis sous forme d'infections hautement virulentes, et l'Ontario a été confronté à des éclosions du aMPV-B et d'un mélange A+B depuis mai 2024. À ce jour, la seule autre province touchée est le Manitoba avec quelques éclosions du aMPV-A. Pour le moment, ce virus a été principalement détecté dans de grandes exploitations commerciales.

## Signes cliniques

Le aMPV peut se présenter une gamme de maladies des voies respiratoires supérieures et inférieures, la période d'incubation allant de 3 à 7 jours.

Chez les dindons, les infections par le aMPV-B ont présenté une morbidité variant entre 14 et 40 %; les signes cliniques comprennent :

- une mortalité accrue (de 3 à 34 %)
- une production d'œufs réduite (oiseaux plus âgés)
- la léthargie ou le recroquevillement
- une consommation d'eau réduite
- la sinusite (jeunes oiseaux)
- une toux grasse (jeunes oiseaux)

Chez les poulets reproducteurs de type à griller et les poulets à griller, les signes cliniques comprennent :

- une grosse tête
- un écoulement nasal
- un torticollis ou un opisthotonos
- l'apathie ou la léthargie

- une production d'œufs réduite (jusqu'à 10 %)
- une mortalité plus faible (environ de 1 à 1,2 % supérieure à ce qui était prévu)

Chez les pondeuses, les signes cliniques comprennent une réduction de la production d'œufs (jusqu'à 70 %).

Les signes cliniques chez les deux espèces peuvent être plus sévères avec une mortalité accrue dans un contexte d'infection concurrente avec *E. coli*, *Ornithobacterium rhinotracheale*, *Pasteurella multocida*, *Mycoplasma* spp., le virus de la bronchite infectieuse et la laryngotrachéite infectieuse aviaire.

## Diagnostic

Le aMPV est une maladie à notification immédiate à la fois à l'ACIA en vertu de la *Loi sur la santé des animaux* (Canada) et au ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Agroentreprise en vertu de la *Loi sur la santé animale*. Actuellement, le Laboratoire d'hygiène vétérinaire offre une RCP triplex afin de différencier les sous-types A, B et C. D'autres laboratoires à l'extérieur de l'Ontario peuvent offrir des analyses, mais il est de la responsabilité du vétérinaire qui les soumet d'aviser l'ACIA et MAAAO des résultats positifs.

## Traitement

Même si un vaccin est homologué en Europe, aucun n'est approuvé à des fins d'utilisation commerciale aux États-Unis ou au Canada. S'agissant d'une maladie virale, il n'y a pas de traitement précis pour le aMPV, mais le traitement des infections secondaires et des soins de soutien aideront à réduire la mortalité.

## Prévention

Comme aucun vaccin commercial n'est disponible, le meilleur moyen de défense est de solides mesures de biosécurité. La propagation entre les emplacements est reliée à la densité de la volaille, à l'hygiène et aux normes de biosécurité. Le virus est extrêmement contagieux et se propage par les aérosols et le contact direct, ainsi que par des matières contaminées comme :

- la litière
- les dispositifs d'alimentation et les abreuvoirs
- les vêtements, les chaussures et le matériel des employés

Le aMPV-C a été isolé dans des œufs de dindes infectées exemptes d'organismes pathogènes spécifiques dans des conditions expérimentales, mais il a été suggéré que la voie verticale est moins importante que la transmission horizontale.

Alors que les oiseaux peuvent excréter le virus pendant seulement quelques jours, des preuves expérimentales montrent qu'il y a une très faible latence et les oiseaux n'ont pas le statut de

sujet porteur. Il y a certains éléments probants indiquant que le virus peut persister dans des exploitations agricoles et des troupeaux convalescents peuvent être infectés à plusieurs reprises au cours du même cycle de production.

---

## Renseignements supplémentaires

Agence canadienne d'inspection des aliments : [métapneumovirus aviaire](#)

Réseau ontarien pour la santé animale : [réseau pour la volaille](#) (en anglais seulement)